



Communiqué

N°0000009/17

Commune de Grossoeuvre



DISTRIBUTION RATICIDE :

Exceptionnellement et en raison des travaux qui se déroulent rue Romaine, la distribution de blocs de raticide aura lieu dans la véranda de la mairie. Cette distribution sera assurée par nos employés communaux Monsieur Philippe FONTAINE et Monsieur Pierre COLARD : le lundi 11 décembre 2017 de 16 h 30 à 18 h 30, le lundi 18 décembre 2017 de 16 h 30 à 18 h 30. Les personnes intéressées devront se munir d'un sac plastique.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS – ANNÉE 2017 :

La collecte aura lieu le **mercredi 20 décembre 2017**.

Ne seront pas ramassés : Les électroménagers (lave-linge, frigo, cafetières), les miroirs et vitres, les pneus, les chauffe-eau, la faïence (WC, baignoires, lavabos), les déchets verts, les gravats, les déchets ménagers spéciaux (huiles, pots de peinture, batteries...), Les déchets de petites tailles ou au contraire trop lourds pour être manipulés par deux personnes. Les objets à évacuer devront être entreposés, la veille au soir, devant votre habitation sans déborder de la chaussée et sans gêner la circulation. Tout complément d'information sur : www.lesportesdenormandie.fr

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes gens et jeunes filles né(e)s entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 décembre 2001 sont tenus, **à la date de leur anniversaire**, de se faire recenser auprès de la Mairie et ce, au plus tard, au 31 décembre 2017. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Mairie ☎ : 02.32.37.95.54.

VOL DE SAPINS :

Les trois sapins qui devaient décorer la rue Saint Pierre ayant été dérobés, les décorations de Noël s'en trouveront, par ce fait, limitées.

INCIVILITÉS CANINES (SUITE À DE NOMBREUSES RÉCLAMATIONS REÇUES EN MAIRIE) :

Le comportement irresponsable de certains propriétaires canins fait que nos trottoirs deviennent sales et impraticables. Il est, à ce titre, rappelé à l'ensemble des propriétaires canins, qu'ils ont l'obligation de veiller à ce que les déjections de leur animal de compagnie ne deviennent pas une nuisance pour autrui. Chaque propriétaire canin se doit d'adopter un comportement de citoyen responsable et respectueux des autres en faisant en sorte de ramasser les déjections laissées par leur animal. Merci, par avance, pour ce geste de civilité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - R A P P E L :

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription à compter du 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2017 (dernier délai).

Les jeunes françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription et de changement d'adresse : **pièce d'identité (carte d'identité, passeport en cours de validité), justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, téléphone).**

Ces demandes peuvent également être effectuées par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou par un tiers dûment mandaté muni des pièces ci-dessus indiquées.

(ouverture de la mairie : le samedi 30 décembre 2017 de 10h00 à 12h00).

JOURS FÉRIÉS : NOËL & JOUR DE L'AN :

La mairie sera fermée : le lundi 25 décembre 2017 et le lundi 1^{er} janvier 2018. En cas d'urgence, lors de ces jours fériés, contacter le ☎ : 06.45.84.42.03 ou ☎ : 06.71.76.87.16 ou ☎ 06.48.28.43.15 ou ☎ : 06.82.99.16.19.

VŒUX DU MAIRE :

Comme chaque année, lors de la présentation des vœux de la municipalité, vous êtes cordialement invité(es) à la salle « Étienne Rayer » **le samedi 6 janvier 2018 à partir de 17h30**. Des récompenses seront remises notamment aux jeunes Grandis Sylvaines et Grandis Sylvains qui se seront distingué(e)s durant l'année 2017. A l'issue de cette manifestation familiale, nous partagerons la traditionnelle galette des rois.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Grossoeuvre, le 7 décembre 2017
Annick CHÉREL,
Maire adjointe

